2003-2004

Annual Report

Rapport annuel

Energy

Énergie

New Nouveau Brunswick
CANADA

105-03080/

2003-2004

Annual Report

Rapport annuel

Energy

Énergie

New Nouveau
Brunswick
CANADA

The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant Governor of the
Province of New Brunswick

May it please your Honour:

It is my pleasure to submit to your Honour the Annual Report of the Department of Energy for the fiscal year April 1, 2003 to March 31, 2004.

Respectfully submitted,

R. Bruce Fitch
Minister of Energy

The Honourable R. Bruce Fitch
Minister
Energy
Fredericton, N.B.

Dear Mr. Minister:

It is my pleasure to present to you on behalf of the Staff of the Department of Energy the Annual Report outlining the operations of the department during the 2003-2004 fiscal year.

Respectfully submitted,

William M. Thompson
Deputy Minister of Energy

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur de la province du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Énergie pour l'exercice allant du 1er avril 2003 au 31 mars 2004.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma haute considération.

Le ministre de l'Énergie,

R. Bruce Fitch

L'honorable R. Bruce Fitch
Ministre de l'Énergie
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter, au nom du personnel du ministère de l'Énergie, le rapport annuel faisant état des activités du ministère de l'Énergie au cours de l'exercice 2003-2004.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le sous-ministre de l'Énergie,

William M. Thompson

Table of Contents

Mission Statement 1
Introduction 2
Statement of priorities 3
Electricity Market Restructuring 4
Renewable Portfolio Standards 6
Energy Efficiency Program 7
Atlantic Co-operation 8
Point Lepreau Refurbishment Review 10
Home Heating Survey 12
Wind Energy 14
Climate Change 14
Fuel Survey 16
Financial Information 17

Table des matières

Énoncé de mission 1
Introduction 2
Énoncé des priorités 3
Restructuration du marché de l'électricité 4
Normes d'inclusion des ressources renouvelables 6
Programme d'efficacité énergétique 7
Coopération atlantique 8
Examen de la remise à neuf de Point Lepreau 10
Enquête sur le chauffage domiciliaire 12
Énergie éolienne 14
Changement climatique 14
Relevé des prix du carburant 16
Information financière 17

Energy

Mission Statement

To ensure New Brunswickers have access to energy choices at competitive cost while respecting environment and societal concerns.

Énergie

Énoncé de mission

Assurer que la population du Nouveau-Brunswick a accès à des choix énergétiques à un coût concurrentiel tout en tenant compte des préoccupations d'ordre social et environnemental.

Introduction

This is the first annual report for the Department of Energy, which became its own stand-alone department in June, 2003. Previously, the energy portfolio fell under the auspices of the Department of Natural Resources and Energy.

The energy sector, not only here in New Brunswick, but across North America and the world, has seen more changes in recent years than ever before.

New Brunswick is faced with interesting challenges – ranging from record high demand for electricity and the need to meet those demands in a relatively short period of time, to meeting environmental commitments as they pertain to Kyoto and the greenhouse gas agreement reached by Atlantic Canada Premiers and the New England governors.

Because of the ever-increasing demands of the energy sector, which include a comprehensive restructuring of NB Power, the provincial government believed it would be prudent for the department to stand on its own, with its own dedicated minister and staff.

Introduction

Voici le premier rapport annuel du ministère de l'Énergie, qui est devenu autonome en juin 2003. Antérieurement, le portefeuille de l'énergie relevait du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie.

Le secteur de l'énergie a connu, non seulement au Nouveau-Brunswick, mais dans toute l'Amérique du Nord, plus de changements ces dernières années que jamais auparavant.

Le Nouveau-Brunswick a à relever des défis intéressants, allant de la nécessité de répondre à une demande record en électricité, et ce, dans des délais relativement courts, au respect des engagements environnementaux pris dans le cadre de l'accord de Kyoto et de l'entente conclue sur les émissions de gaz à effet de serre par les premiers ministres de l'Atlantique et les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre.

Étant donné les exigences sans cesse croissantes du secteur de l'énergie, qui comprennent la restructuration complète d'Énergie NB, le gouvernement provincial a jugé prudent que le Ministère soit autonome, doté de son propre ministre et personnel.

Statement of Priorities

The broad mandate of the Department of Energy is to implement the Energy Policy, as indicated in the Prosperity Plan. The Energy Policy is comprehensive in nature, including the categories of electricity, natural gas, refined petroleum products, energy efficiency, alternative energy and environmental concerns. The Energy Policy provides direction that will allow the province to fully participate in a competitive energy market and prepare for the future, while protecting the economic, environmental and societal concerns of its citizens.

With the Prosperity Plan and Energy Policy as a backdrop, priorities for the Department of Energy during the fiscal year in question included:

The implementation of the *Electricity Act* which resulted in the

- Restructuring of the electricity sector in New Brunswick through reorganization of NB Power, introduction of a competitive electricity market, establishment of the System Operator and market rules, and development of Electricity Act regulations including a Renewable Portfolio Standard;

Énoncé des priorités

Le ministère de l'Énergie a pour mandat général de mettre en oeuvre la Politique énergétique du Nouveau-Brunswick, tel que l'indique le Plan de prospérité. De nature globale, la Politique énergétique englobe l'électricité, le gaz naturel, les produits pétroliers raffinés, l'efficacité énergétique, l'énergie de remplacement et les préoccupations environnementales. Elle apporte à la province une orientation qui lui permettra de participer pleinement à un marché concurrentiel de l'énergie et de se préparer à l'avenir, tout en protégeant les intérêts économiques, écologiques et sociétaux de ses citoyens.

Ayant, comme toile de fond, le Plan de prospérité et la Politique énergétique, les priorités du ministère de l'Énergie durant l'année financière en question comprenaient :

La mise en oeuvre de la *Loi sur l'électricité*, qui a eu pour résultat :

- la restructuration du secteur de l'électricité au Nouveau-Brunswick par suite de la réorganisation d'Énergie NB, de la mise en place d'un marché concurrentiel de l'électricité, de l'établissement de l'Exploitant du réseau et des règles du marché et de l'élaboration de règlements en vertu de la *Loi sur l'électricité*, dont une norme d'inclusion des ressources renouvelables;

- Pursuing an active role in fulfilling the Province's Kyoto Accord and New England Governors and Eastern Canadian Premiers commitments by developing and implementing a Climate Change Action Plan;

- Developing options for the most appropriate approach to meeting New Brunswick's energy supply needs.

Electricity Market Restructuring

One of the department's most significant tasks was preparing for restructuring of the electricity market in the province. The restructuring occurred on Oct. 1, 2004.

Reforming the electricity sector, as outlined in the new Electricity Act, provides legislation for rules governing an open wholesale market for the province's three municipal distribution utilities and 39 largest industrial customers that are directly connected to the transmission system.

In addition, it takes NB Power and creates a holding company and four subsidiary companies:

The holding company: acts as an umbrella company for the 4 subsidiaries companies.

NB Power Generation Corporation: responsible for the operation of non-nuclear generation assets.

- une participation active de la province à la réalisation de l'accord de Kyoto et des engagements des premiers ministres de l'Atlantique et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre par l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'action vis-à-vis du changement climatique;

- la proposition d'options pour répondre aux besoins énergétiques du Nouveau-Brunswick de la façon la plus appropriée.

Restructuration du marché de l'électricité

L'une des tâches les plus importantes du Ministère a été de se préparer à la restructuration du marché de l'électricité dans la province, laquelle s'est concrétisée le 1er octobre 2004.

La réforme du secteur de l'électricité, telle qu'elle est définie dans la nouvelle *Loi sur l'électricité*, prévoit la réglementation d'un marché de gros ouvert pour les trois entreprises municipales de distribution d'électricité de la province et les 39 gros usagers industriels qui sont reliés directement au réseau de distribution.

De plus, elle comporte la scission d'Énergie NB en une société de portefeuille et quatre filiales :

La société de portefeuille : est une société parapluie pour les quatre filiales.

La Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick : est responsable de l'exploitation des installations de production non nucléaires.

NB Power Nuclear Corporation: responsible for the operation of Point Lepreau

NB Power Transmission Corporation: which will own and operate the high-voltage transmission system in the province and serve as a common carrier providing access to all parties wishing to use the transmission system for delivery of electricity within the province, for exports, or for wheeling through by other parties.

NB Power Distribution and Customer Service Corporation: responsible for the wires and customer service from the transmission lines to the homes and businesses of their customers.

The new legislation also created the NB Electric Finance Corporation, a financial entity set up to manage and retire the Province's share of debt assumed in exchange for equity position in the corporation; and The System Operator, an independent body that will administer and supervise the rules governing transmission access.

While market restructuring was originally intended to begin April 1, 2004, the provincial government, at the request of NB Power's board of directors, agreed to move the date to Oct. 1, 2004 as a number of factors at play could have affected NB Power's original projections in relation to the new, open market and creation of subsidiary companies.

La Corporation d'énergie nucléaire Énergie Nouveau-Brunswick : est responsable de l'exploitation de la centrale nucléaire de Point Lepreau.

La Corporation de transport Énergie Nouveau-Brunswick : est propriétaire et exploitante du réseau de transport haute tension de la province et sert de transporteur commun par lequel ont accès au réseau de transport toutes les parties qui désirent livrer de l'électricité dans la province, exporter de l'électricité ou faire transiter de l'électricité par d'autres parties.

La Corporation de distribution et service à la clientèle Énergie Nouveau-Brunswick : est responsable des fils électriques et du service à la clientèle depuis les lignes de transport jusqu'aux foyers et aux entreprises de leurs clients.

La nouvelle législation a également créé la Corporation financière de l'électricité Énergie Nouveau-Brunswick, une entité financière établie pour gérer et amortir la part de la dette assumée par la province en échange d'une participation financière dans la corporation, ainsi que l'Exploitant du réseau, un organisme indépendant qui administre et surveille les règles relatives à l'accès au réseau de transport.

Alors que la restructuration du marché devait, au départ, débuter le 1er avril 2004, le gouvernement provincial a accepté, à la demande du conseil d'administration d'Énergie NB, de reporter la date au 1er octobre 2004 car un certain nombre de facteurs auraient pu avoir une incidence sur les prévisions initiales d'Énergie NB relativement à l'établissement du nouveau marché ouvert et à la création des filiales.

Renewable Portfolio Standard

The department retained the services of Synapse Energy Inc. to map out the province's Renewable Portfolio Standards (RPS), which will require, through legislation, that a certain percentage of annual electricity supply comes from renewable energy.

Synapse Energy is a Massachusetts-based research and consulting firm that specializes in energy, economic, and environmental issues. It is a recognized leader in this sector, and has assisted in the creation of RPS regulations in several jurisdictions in the U.S.

The RPS concept was developed by the Electricity Market Design Committee, established by the provincial government to provide recommendations on the implementation of electricity restructuring as outlined in the Energy Policy.

Synapse will examine the energy sector in the province and help establish a base level or minimum requirement that would have to be adhered to by distribution utilities, which sell to customers in New Brunswick. The work will identify which types of alternative energy will meet RPS requirements, which are compatible with neighbouring jurisdictions, and how the plan can be implemented while taking into consideration the economic realities in the province's energy sector.

Norme d'inclusion des ressources renouvelables

Le Ministère a retenu les services de Synapse Energy Inc. pour élaborer les normes d'inclusion des ressources renouvelables (NIRR) de la province, qui exigeront, par voie législative, qu'un certain pourcentage des approvisionnements annuels d'électricité provienne de sources d'énergie renouvelable.

Synapse Energy est une société de recherche et d'experts-conseils du Massachusetts, qui se spécialise dans les domaines de l'énergie, de l'économie et de l'environnement. Elle est un chef de file reconnu dans ce secteur et a aidé à élaborer les règlements applicables aux NIRR dans plusieurs États américains.

La notion de norme d'inclusion des ressources renouvelables a été formulée par le Comité de conception du marché de l'électricité, créé par le gouvernement provincial pour lui faire des recommandations sur la mise en oeuvre de la restructuration du marché de l'électricité, telle qu'elle est proposée dans la Politique énergétique.

Synapse Energy examinera le secteur de l'énergie dans la province et aidera à établir des exigences fondamentales ou minimales que devront respecter les entreprises de distribution qui vendent de l'électricité au Nouveau-Brunswick. Son travail consistera à définir les types d'énergie renouvelable qui satisfont aux exigences de la NIRR, lesquelles seront compatibles avec celles des provinces et des États avoisinants, et à indiquer comment le plan peut être mis en œuvre tout en tenant compte des réalités économiques du secteur de l'énergie de la province.

The process includes consultations with parties to be affected by the regulation such as distribution utilities and wind power developers.

In it anticipated the regulation will be in place by early 2005.

This will provide obvious environmental and energy efficiency benefits to New Brunswick.

Energy Efficiency Program

During the fiscal year, the department began formulating the most in-depth energy efficiency program ever overseen by the provincial government.

New Brunswick reached record levels of electricity demand in January 2004. NB Power advises there is an anticipated shortage of electricity production in relation to demand in the future.

There are a number of ways to address that situation. While creating new generation is an option, other ways of tackling the issue includes education and incentives on energy efficiency.

Energy efficiency programs the department is working on, often referred to as Demand-Side Management (DSM) in the energy sector, consist of promotional activities that shift the market to more energy efficient products and services. It recognizes the cost saving benefits for all electricity customers and for the electricity system as a whole.

Le processus comprend la consultation des parties touchées par la réglementation, notamment les entreprises de distribution et les promoteurs de l'énergie éolienne.

On s'attend à ce que la réglementation entre en vigueur au début de 2005.

Il en découlera des avantages évidents pour l'environnement et l'efficacité énergétique au Nouveau-Brunswick.

Programme d'efficacité énergétique

Au cours de l'année financière, le Ministère a commencé à formuler le programme d'efficacité énergétique le plus poussé qu'ait jamais entrepris le gouvernement provincial.

Le Nouveau-Brunswick a vu sa demande d'électricité atteindre des niveaux records en janvier 2004. Énergie NB a indiqué qu'elle prévoyait que la production d'électricité ne satisferait pas à la demande future.

Il existe diverses façons de faire face à cette situation. La construction de nouvelles centrales en est une, mais il y en a d'autres, dont la sensibilisation et l'incitation à l'efficacité énergétique.

Les programmes d'efficacité énergétique sur lesquels travaille le Ministère, souvent appelés programmes de gestion axée sur la demande dans le secteur de l'énergie, consistent en des activités de promotion visant à orienter le marché vers des produits et des services plus éconergétiques. On cherche à en faire reconnaître les avantages économiques pour tous les consommateurs d'électricité et pour le réseau de l'électricité dans son ensemble.

These programs are designed to encourage consumers to modify their level and pattern of electricity usage by adapting energy efficiency measures that complement business operations and / or lifestyles in the case of individual New Brunswickers.

The department will step up activities in promoting energy efficiency, by, for example continuing to advocate alternatives to electric heating in homes. It will also continue to work with the federal government to promote programs that provide incentives to homeowners to put energy efficiency into practice in their homes.

Atlantic Co-operation

Significant progress was made in 2003-2004 on work carried out by the group of Energy ministers of Atlantic Canada, which was mandated by the Council of Atlantic Premiers.

All Atlantic Provinces worked in unison on several fronts and significant progress was made following several meetings.

The Atlantic Energy Ministers Initiative Working Group examined regional and resource planning. In cooperation with the provincial electric utilities, Energy departments of the Atlantic Canada Provinces are developing options for electricity load and resource planning on a regional basis.

Ces programmes visent à encourager les consommateurs à modifier leur niveau et leurs habitudes d'utilisation de l'électricité en adoptant des mesures d'efficacité énergétique qui viennent compléter leurs activités commerciales ou leur mode de vie personnel.

Le Ministère accroîtra les activités de promotion de l'efficacité énergétique en continuant, par exemple, à préconiser des solutions de rechange au chauffage électrique domiciliaire. Il continuera également à travailler avec le gouvernement fédéral afin de promouvoir les programmes qui encouragent les propriétaires à pratiquer l'efficacité énergétique chez eux.

Coopération atlantique

D'importants progrès ont été réalisés en 2003-2004 par le groupe des ministres de l'énergie du Canada atlantique, qui relève du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

Toutes les provinces de l'Atlantique ont travaillé à l'unisson sur plusieurs fronts et ont beaucoup avancé après plusieurs réunions.

Le Groupe de travail sur l'initiative des ministres de l'énergie de l'Atlantique a examiné la planification de la région et de ses ressources. En collaboration avec les entreprises d'électricité provinciales, les ministères de l'énergie des provinces de l'Atlantique sont à formuler des options pour la planification de la charge d'électricité et des ressources à l'échelle régionale.

In addition, Ministers of the other Atlantic Provinces expressed interest in New Brunswick's ongoing efforts to establish a second transmission line between New Brunswick and the North-East United States, as this could be very beneficial to their provinces as well.

Importing and exporting electricity to and from the New England states can be an integral part of the balance needed to in meeting our energy needs.

Typically, New England states can export electricity to us for short periods in the peak winter periods, while they can buy from us during the hotter summer days as they use far more air conditioning than in New Brunswick.

New Brunswick, because of its ties to P.E.I, Nova Scotia, Quebec and Maine, is positioned on the grid as an integral part of a regional plan for transmission and generation.

On March 8 and 9, 2004, the Atlantic ministers also joined forces and met with a number of federal ministers in Ottawa.

De plus, les ministres des autres provinces de l'Atlantique ont exprimé leur intérêt dans les efforts que déploie le Nouveau-Brunswick en vue de construire une deuxième ligne de transport d'électricité entre le Nouveau-Brunswick et les États du nord-est des États-Unis, car celle-ci pourrait s'avérer très avantageuse pour leurs provinces également.

L'importation et l'exportation d'électricité en provenance et à destination des États de la Nouvelle-Angleterre pourraient faire partie intégrante de l'équilibre nécessaire pour répondre à nos besoins énergétiques.

En général, les États de la Nouvelle-Angleterre peuvent nous vendre de l'électricité pendant de courtes périodes durant les périodes de pointe de l'hiver, alors qu'elles peuvent nous en acheter durant les journées chaudes de l'été car leurs besoins en climatisation sont de loin supérieurs aux nôtres.

Étant donné ses liens avec l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Québec et le Maine, le Nouveau-Brunswick occupe sur le réseau une place qui le privilégie dans tout plan régional de transport et de production.

Les 8 et 9 mars 2004, les ministres de l'Atlantique ont également uni leurs forces pour rencontrer un certain nombre de ministres fédéraux, à Ottawa.

Key discussions centered on the economic development potential of the Energy sector for our region. This includes establishing Atlantic Canada's leadership role on climate change, effective and focused regulatory processes, and energy-based technology development and research in Atlantic Canada.

Point Lepreau Refurbishment Review

During the fiscal year in question, the department commissioned nuclear expert Dr. Robin Jeffrey to review and report on the potential refurbishment of the Point Lepreau Nuclear Generation Station.

The 650 Megawatt station is Atlantic Canada's only nuclear station. It was designed by Atomic Energy of Canada Ltd. and began commercial operations in 1983. A decision must be made by government by the end of 2004 on whether to refurbish the facility, or to decommission it after the end of its operating live in 2008.

Key findings in the report included:

- NB Power should request Atomic Energy of Canada Ltd. re-submit revised contracts which would have to be more competitive both in costs and in reducing the risk borne by the utility.

D'importantes discussions ont eu lieu sur le potentiel de développement économique du secteur de l'énergie dans notre région. En particulier, le Canada atlantique pourrait jouer un rôle de premier plan en ce qui a trait au changement climatique, à l'établissement de mécanismes de réglementation efficaces et ciblés, et à la réalisation de projets de recherche et de développement sur les technologies axées sur l'énergie dans la région.

Examen de la remise à neuf de Point Lepreau

Au cours de l'année financière en question, le Ministère a chargé M. Robin Jeffrey, spécialiste du nucléaire, d'examiner les possibilités de remise à neuf de la centrale nucléaire de Point Lepreau et de lui en faire rapport.

Cette centrale de 650 mégawatts est la seule centrale nucléaire du Canada atlantique. Elle a été conçue par Énergie atomique du Canada Ltée et est entrée en service commercial en 1983. Le gouvernement doit décider avant la fin de 2004 s'il y a lieu de la remettre à neuf ou de la déclasser à la fin de sa durée de vie utile en 2008.

Voici certaines des principales conclusions du rapport :

- Énergie NB devrait demander à Énergie atomique du Canada Ltée de lui présenter de nouveaux contrats qui seraient plus concurrentiels quant aux coûts et aux risques qu'assume l'entreprise de service public.

- NB Power should develop arrangements for purchasing replacement power to reduce risk and cost should refurbishment proceed.

- The directors of NB Power should establish a nuclear committee of the board.

- There are sound reasons to believe that the Point Lepreau refurbishment project can be done without the massive over-runs experienced at Pickering.

- There are non-financial considerations, which the government must take into account when making its decision.

- Government should investigate partnership options to reduce the financial risks to consumers.

Dr. Jeffrey also suggested that to facilitate a decision-making process that is open, based on fact and auditable, NB Power should invite competitive bids for 635 megawatts of new capacity backed by a long-term fuel supply contract.

In addition, the report clarified the true all-up cost of the refurbishment project including financing charges, replacement electricity costs as well as the refurbishment work to be:

- NB Power and AECL project work - $630 million

- Escalation and financing charges - $270 million

- Si la remise à neuf va de l'avant, Énergie NB devrait prendre des dispositions pour l'achat d'énergie de remplacement afin de réduire ses coûts et d'amoindrir les risques.

- Les administrateurs d'Énergie NB devraient mettre sur pied un comité chargé des questions nucléaires.

- Il existe de bonnes raisons de croire que le projet de remise à neuf de la centrale de Point Lepreau pourrait être réalisé sans les énormes dépassements de coûts enregistrés dans le cadre du projet de Pickering.

- Il existe des facteurs non financiers dont le gouvernement devra tenir compte quand il prendra sa décision.

- Le gouvernement devrait examiner la possibilité de former des partenariats afin de réduire les risques financiers pour les consommateurs.

Selon M. Jeffrey, pour faciliter la prise d'une décision transparente, factuelle et vérifiable, Énergie NB devrait procéder à un appel d'offres concurrentiel pour la production de 635 mégawatts de capacité supplémentaire assortie d'un contrat à long terme d'approvisionnement en combustible.

En outre, M. Jeffrey a établi que le véritable coût global du projet de remise à neuf, y compris les frais de financement, le coût de l'électricité de remplacement ainsi que les travaux de remise à neuf, se chiffre comme suit:

- Travail sur le projet par Énergie NB et EACL – 630 millions de dollars

- Indexation et frais de financement – 270 millions de dollars

- Other work to be done on the plant - $80 million
- Contingency - $100 million
- Cost of purchasing replacement electricity during plant shutdown - $280 million
- Total cost - $1.36 billion

Dr. Jeffrey is the former chairman of Bruce Power in Ontario and chairman of British Energy. In 2003, he was on a three-member panel which examined the return to service of the four shutdown nuclear reactors at Pickering A in Ontario.

Home Heating Survey

The department carried out a survey of 1,200 households throughout New Brunswick to obtain information on the type of fuel that is used to heat homes in our province.

Survey respondents were asked what type of heat is used for residential space heating, if wood is used as a back-up source, and how much wood was typically used during the year.

Respondents were also asked whether they would consider switching to natural gas if it were available in their area, or would they switch to oil under certain circumstances.

The information gathered is important in assisting the department, and government, make decisions on what can be done to help curb climate change in the years ahead.

- Autres travaux à exécuter à la centrale – 80 millions de dollars
- Éventualités – 100 millions
- Coût de l'achat d'électricité de remplacement pendant la fermeture de la centrale – 280 millions de dollars
- Coût total – 1,36 milliard de dollars

M. Jeffrey est l'ancien président de la société Bruce Power de l'Ontario et président de British Energy. Il a récemment fait partie d'un comité de trois membres qui a examiné la remise en état de l'un des réacteurs nucléaires de la centrale Pickering A en Ontario.

Enquête sur le chauffage domiciliaire

Le Ministère a réalisé une enquête auprès de 1 200 ménages du Nouveau-Brunswick afin d'obtenir des renseignements sur le type de combustible utilisé pour chauffer les maisons dans la province.

On a demandé aux participants d'indiquer le genre de chauffage utilisé dans leur maison, si le bois y est une méthode de chauffage d'appoint et, le cas échéant, la quantité de bois consommé jusqu'à présent cette année.

On leur a aussi demandé s'ils envisageraient de passer au gaz naturel si ce combustible était disponible dans leur région, ou s'ils considéreraient le chauffage à l'huile dans certaines circonstances.

Les renseignements recueillis sont importants car ils aident le Ministère et le gouvernement à prendre des décisions quant aux mesures à prendre pour faire face au changement climatique dans les années à venir.

The survey showed a 10.7 per cent increase in the amount of wood used to heat homes.

Despite the increase in the amount of wood burned, the number of homes which use electricity, oil or wood as the primary source of heat remains virtually unchanged from the last survey in 2001-2002.

New Brunswickers burned about 345,000 cords of wood to keep their homes warm over the winter months. The number represents an increase of 10.7 per cent over the amount of wood burned in 2001-02.

Primary users burned 4.8 cords per household while secondary wood users burned 1.8 cords per household.

Electricity continues to be the main source of primary heat, with 59 per cent reporting that they relied on electricity as their primary source of heat. Wood and oil were very similar in use as the primary source for heat with 21 per cent of households using oil and 20 per cent using wood.

Propane and natural gas accounted for 1 per cent of the primary source heat.

Calls are being made by the Tourism Communication Centre, an agency of the Department of Tourism and Parks.

L'enquête a révélé que la quantité de bois utilisé pour le chauffage domiciliaire a augmenté de 10,7 pour cent.

Malgré cet accroissement de la quantité de bois utilisé, le nombre de domiciles qui utilisent l'électricité, le mazout ou le bois comme principale source de chauffage n'a presque pas varié par rapport à la dernière enquête effectuée en 2001-2002.

Les Néo-Brunswickois ont brûlé environ 345 000 cordes de bois pour chauffer leur domicile pendant les mois d'hiver. Ce chiffre représente une hausse de 10,7 pour cent par rapport à la quantité de bois brûlé en 2001-2002.

Les utilisateurs de bois comme source de chauffage principale ont brûlé 4,8 cordes de bois par ménage, tandis que les utilisateurs de bois comme source secondaire ont brûlé 1,8 corde par ménage.

L'électricité reste la principale source de chauffage, et 59 pour cent des ménages consultés indiquent qu'ils utilisent ce moyen. La proportion des utilisateurs de bois et de mazout est presque semblable, représentant respectivement 20 et 21 pour cent des ménages.

Le propane et le gaz naturel ont été utilisés par 1 pour cent des ménages comme source de chauffage principale.

L'enquête a été réalisée par le Centre de communication touristique, qui fait partie du ministère du Tourisme et des Parcs.

Wind Energy

New Brunswick took its first steps towards wind power generation in 2003-2004.

On Dec. 11, 2003, NB Power issued a Request for Proposals for wind generation for the ownership and operation of 20 megawatts of electricity. This is the first phase of the utility's long-term objective to acquire 100 megawatts from renewable energy projects by 2010.

This was in keeping with the government's new Electricity Act and the restructuring of NB Power, which encourages the utility to seek new players from the private sector to develop new wind facilities.

In June, 2004, NB Power and the minister announced that Eastern Wind Power of Quispamsis, N.B., was chosen to construct the wind farm at Dark Harbour in Grand Manan.

The wind farm will have 11 turbines, 78 metres high, each with three blades 39 metres long.

Climate Change

One of the main tasks of the department is ongoing work on a climate change action plan for the province.

A Discussion Paper released in January 2003 was used to gather public and stakeholder input. A report on the consultation was completed in May 2003.

Énergie éolienne

Le Nouveau-Brunswick a fait les premiers pas vers la production d'énergie éolienne en 2003-2004.

Le 11 décembre 2003, Énergie NB a publié une demande de propositions pour la production de 20 mégawatts d'électricité de source éolienne. Il s'agit de la première phase de son objectif à long terme, soit la production de 100 mégawatts issus de projets d'énergie renouvelable d'ici 2010.

Cette initiative s'inscrit dans la promulgation de la nouvelle *Loi sur l'électricité* ainsi que dans la restructuration d'Énergie NB, qui encourage l'entreprise à rechercher de nouveaux partenaires du secteur privé pour mettre au point de nouvelles installations éoliennes.

En juin 2004, Énergie NB et le ministre ont annoncé que la société Eastern Wind Power, de Quispamsis, au Nouveau-Brunswick, avait été choisie pour construire une centrale éolienne à Dark Harbour, sur l'île Grand Manan.

La centrale éolienne aura 11 turbines, de 78 mètres de haut, chacune dotée de trois pales de 39 mètres de long.

Changement climatique

L'une des principales tâches du Ministère consiste à poursuivre l'élaboration d'un plan d'action provincial vis-à-vis du changement climatique.

Un document de travail publié en janvier 2003 a été utilisé pour consulter le public et les intervenants. Un rapport a été terminé en mai 2003.

The Department lead a broad interdepartmental consultation in preparing its Action Plan for Government.

Part of the work associated in the development of the plan includes analyzing the impacts of climate change measures on the economy and deciding what measures will be most effective.

The Province is providing input to the federal Large Industrial Emitter (LIE) process, sharing knowledge with industry and working with NB Power in the development of a greenhouse gas reduction proposal for the electricity sector.

Action by the Province continues to depend heavily upon the level of federal funding assistance for emissions reduction programs, science and research, and adaptation to the already occurring change.

New Brunswick has the highest energy intensity in the country due to our industrial infrastructure. The province supports the need to address the efficient use of energy to improve the competitiveness of our industry and to reduce GHG emissions. At the same time, there is concern about the increased frequency of severe weather systems and their impact on our coastal and other environments. The Province will work with the federal government to ensure that these changing circumstances are kept in mind with respect to any changes to the Disaster Financial Assistance Program and in developing programs to assist in preventing such losses.

Le Ministère a mené une vaste consultation interministérielle en vue de la préparation de son plan d'action pour le gouvernement.

Le travail associé à l'élaboration du plan d'action comprend en partie l'analyse des répercussions qu'auront sur l'économie les mesures prises face au changement climatique et le choix des mesures qui seront les plus efficaces.

La province participe au processus fédéral des grands émetteurs finaux en partageant ses connaissances avec l'industrie et en travaillant avec Énergie NB à l'élaboration d'une proposition visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'électricité.

Les mesures que prendra la province continuent de dépendre largement du niveau d'aide financière qu'offrira le gouvernement fédéral pour les programmes de réduction des émissions, la science et la recherche, et l'adaptation aux changements qui sont déjà en train de se produire.

Le Nouveau-Brunswick a l'indice d'intensité énergétique le plus élevé au pays en raison de son infrastructure industrielle. La province reconnaît qu'il faut utiliser l'énergie avec efficacité si nous voulons améliorer la compétitivité de notre industrie et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, nous trouvons préoccupante la fréquence accrue des phénomènes météorologiques particulièrement violents, ainsi que leur impact sur nos environnements côtiers et autres. La province travaillera avec le gouvernement fédéral afin de s'assurer que ces nouveaux phénomènes sont pris en considération dans la modification du Programme d'aide financière en cas de catastrophe et l'élaboration de programmes visant à prévenir de telles pertes.

Fuel Survey

An ongoing function of the Department of Energy is keeping a close watch on fuel prices.

In the fiscal year in question, motor fuel prices soared around the globe and this generating increased activity in this area of the department.

The New Brunswick Fuel Price Survey is undertaken every two weeks, and is published on the department's website at Communications New Brunswick on the following Monday.

This survey presents the average prices for each one of the main cities in New Brunswick, Nova Scotia and three cities in Maine located along the border with New Brunswick. The survey also presents the average prices in the other Canadian provinces.

It gives prices for gasoline, diesel and furnace oil, as well as the federal, provincial and State Motor Fuel taxes and other key indicators like New York Harbour Prices.

Relevé des prix du carburant

Le ministère de l'Énergie continue de surveiller de près les prix du carburant.

Au cours de l'année financière en question, les prix du carburant ont monté en flèche partout dans le monde, augmentant du coup les activités du Ministère dans ce domaine.

Le Relevé des prix du carburant au Nouveau-Brunswick est établi toutes les deux semaines et est publié le lundi suivant sur le site Web de Communications Nouveau-Brunswick.

Ce relevé présente une moyenne des prix dans les principales villes du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, ainsi que dans trois villes de l'État du Maine situées le long de la frontière avec le Nouveau-Brunswick. Le relevé présente aussi une moyenne des prix dans les autres provinces canadiennes.

Il donne le prix de l'essence, du diesel et de l'huile à chauffage, en plus des taxes sur l'essence à moteur fédérales, provinciales et du Maine, ainsi que d'autres indicateurs clés tels que les prix à New York.

DEPARTMENT OF ENERGY
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE

EXPENDITURE BY PROGRAM AND PRIMARY
DÉPENSES PAR PROGRAMME ET COMPTE PRIMAIRE

PRIMARY *BUDGET PRIMAIRE*	2004 BUDGET DE 2004	2004 ACTUAL CHIFFRES RÉELS DE 2004	VARIANCE *ÉCART*
3 – Personal Services *Services personnalisés*	953.8	777.8	-176.0
4 – Other Services *Autres services*	1,201.9	855.5	-346.4
5 – Material & Supplies *Matériel et fournitures*	69.1	25.8	-43.3
6 – Property & Equipment *Propriété et équipement*	80.2	118.7	38.5
7 – Contributions & Grants *Contributions et subventions*	262.6	316.6	54.0
TOTAL :	**2,567.6**	**2,094.4**	**-473.2**

The Department was able to report a budget surplus of $473,000 for fiscal 2003-2004. / *Le ministère a pu afficher un excédent budgétaire de 473 000 $ pour l'exercice 2003-2004.*

This was the first fiscal year for the new Department of Energy. / *Il s'agissait du premier exercice financier du nouveau ministère de l'Énergie.*

Generally speaking the depart nent was underspent in its wagebill because of the delays in filling vacant positions and across the board saving in basic operating costs. / *De façon générale, le ministère a enregistré une sous-utilisation de sa masse salariale en raison du retard à pourvoir des postes vacants et des économies générales réalisées au chapitre des coûts d'exploitation de base.*